LYSANDER FUNDS | Canso INVESTMENT COUNSEL LTD.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

États financiers intermédiaires

(non audité)



LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle auditée au 31 décembre 2026.

Table des matières

États financiers intermédiaires

États intermédiaires de la situation financière **1**

États intermédiaires du résultat global **2**

États intermédiaires de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables **3**

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie **5**

Annexe intermédiaire du portefeuille **6**

Notes annexes **8**

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	278 121 588 $	283 320 041 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	169 621	1 396 180
Remboursements à recevoir	18 585	11 151
Intérêts courus	2 051 908	1 973 983
Dividendes à recevoir	–	1 355
Souscriptions à recevoir	307 231	103 511
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	32 977
Total de l'actif	**280 668 933 $**	**286 839 198 $**
Passif		
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	202 220 $	– $
Charges à payer	159 995	160 798
Rachats à payer	230 750	36 763
Total du passif	**592 965 $**	**197 561 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**280 075 968 $**	**286 641 637 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	24 945 757 $	24 782 553 $
Série F	246 049 315	230 901 696
Série O	9 080 896	30 957 388
Total de l'actif net	**280 075 968 $**	**286 641 637 $**
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	2 378 071	2 340 820
Série F	23 146 903	21 524 970
Série O	908 417	3 027 973
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,49 $	10,59 $
Série F	10,63	10,73
Série O	10,00	10,22
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	279 054 065 $	280 996 670 $

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	5 554 462 $	4 797 190 $
Revenu de dividendes	–	10 904
Autres revenus	18 593	(19 721)
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	1 129 022	686 648
Profit net (perte nette) de change réalisé	(294 366)	457 452
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	111	(2 005)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	(235 197)	643 948
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(3 255 461)	(255 459)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	**2 917 164 $**	**6 318 957 $**
Charges		
Frais de gestion	753 070 $	659 936 $
Frais d'administration du Fonds	69 574	50 783
Frais de dépôt	19 534	13 285
Frais de garde	8 023	7 217
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	5 738	4 862
Honoraires d'audit	5 467	57
Charge liée aux droits réglementaires	1 190	628
Frais juridiques	536	1 059
Coûts de transaction	387	–
Frais liés au comité d'examen indépendant	337	408
Total des charges d'exploitation	**863 856 $**	**738 235 $**
Retenue d'impôt	**– $**	**10 139 $**
Total des charges d'exploitation nettes	**863 856 $**	**748 374 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	**2 053 308 $**	**5 570 583 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	112 966 $	425 883 $
Série F	1 755 746	4 497 115
Série O	184 596	647 585
Variation du total de l'actif net	**2 053 308 $**	**5 570 583 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,05 $	0,19 $
Série F	0,08	0,23
Série O	0,07	0,23

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	286 641 637 $	230 487 082 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 053 308	5 570 583
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(4 845 688)	(4 122 036)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(18 504)	(12 443)
Total des distributions	**(4 864 192) $**	**(4 134 479) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	5 642 066 $	4 914 012 $
Série F	65 047 081	92 175 247
Série O	3 978 942	4 079 626
Produit total	**74 668 089 $**	**101 168 885 $**
Coût des parts rachetées		
Série A	(5 545 771)	(5 494 922)
Série F	(49 945 874)	(48 020 357)
Série O	(26 040 030)	(6 131 556)
Coût total	**(81 531 675) $**	**(59 646 835) $**
Distributions réinvesties		
Série A	295 384	272 885
Série F	2 302 831	1 774 421
Série O	510 586	530 054
Total des réinvestissements	**3 108 801 $**	**2 577 360 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	**(6 565 669) $**	**45 535 514 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**280 075 968 $**	**276 022 596 $**

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	24 782 553 $	24 736 769 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	112 966	425 883
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(341 108)	(312 527)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(333)	(522)
Total des distributions	**(341 441) $**	**(313 049) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 642 066	4 914 012
Coût des parts rachetées	(5 545 771)	(5 494 922)
Distributions réinvesties	295 384	272 885
Total des opérations sur les parts rachetables	**391 679 $**	**(308 025) $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	**163 204 $**	**(195 191) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**24 945 757 $**	**24 541 578 $**

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (suite)

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	230 901 696 $	176 965 023 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	1 755 746	4 497 115
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(3 993 994)	(3 279 455)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(18 171)	(11 921)
Total des distributions	**(4 012 165) $**	**(3 291 376) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	65 047 081	92 175 247
Coût des parts rachetées	(49 945 874)	(48 020 357)
Distributions réinvesties	2 302 831	1 774 421
Total des opérations sur les parts rachetables	**17 404 038 $**	**45 929 311 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	**15 147 619 $**	**47 135 050 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**246 049 315 $**	**224 100 073 $**

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	30 957 388 $	28 785 290 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	184 596	647 585
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(510 586)	(530 054)
Total des distributions	**(510 586) $**	**(530 054) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 978 942	4 079 626
Coût des parts rachetées	(26 040 030)	(6 131 556)
Distributions réinvesties	510 586	530 054
Total des opérations sur les parts rachetables	**(21 550 502) $**	**(1 521 876) $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	**(21 876 492) $**	**(1 404 345) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**9 080 896 $**	**27 380 945 $**

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 053 308 $	5 570 583 $
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	111	–
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(1 129 022)	(686 648)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	3 255 848	255 459
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(111)	2 005
Achat de placements	(59 210 800)	(126 435 747)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	62 282 427	79 778 840
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	32 977	(160 288)
Charges à payer	(803)	(17 746)
Intérêts courus	(77 925)	(321 783)
Montant à payer à des courtiers en placement	–	2 147 337
Remboursements à recevoir	(7 434)	(9 143)
Dividendes à recevoir	1 355	–
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	202 220	(483 660)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**7 402 151 $**	**(40 360 791) $**
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 755 391) $	(1 557 119) $
Produit de l'émission de parts rachetables	74 464 369	100 956 844
Montants payés au rachat de parts rachetables	(81 337 688)	(59 167 185)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(8 628 710) $**	**40 232 540 $**
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	(2 005)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(1 226 559)	(128 251)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	1 396 180	1 235 146
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**169 621 $**	**1 104 890 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	5 476 537 $	4 475 407 $
Dividendes reçus	1 355	10 904
Retenue d'impôt	–	10 139

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions canadiennes (0,0 %)			
Postmedia Network Canada	6 555	13 765 $	6 129 $
X-Spectrum 1 Inc.	1 796	7 146	485
X-Spectrum 2 Inc.	2 942	4 207	–
Total		**25 118 $**	**6 614 $**
Titres à revenu fixe canadiens (51,7 %)			
Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	7 397 000	7 397 000	7 456 916
Alectra Inc., 2,488 %, 17 mai 2027	5 620 000	5 483 041	5 603 635
Bell Canada, 6,55 %, 1er mai 2029	1 665 000	1 819 029	1 791 850
BMO, 4,42 %, 17 juillet 2029	13 100 000	13 527 737	13 465 240
BMO, non garantis de premier rang, 3,731 %, 3 juin 2030-2031	3 785 000	3 792 975	3 803 146
La Banque de Nouvelle-Écosse, non garantis de premier rang, 3,734 %, 27 juin 2030-2031	15 800 000	15 976 960	15 860 903
Canada, 0,5 %, 1er décembre 2030	10 035 000	8 940 609	9 018 631
Banque CIBC, non garantis de premier rang, 3,6 %, 13 janvier 2031-2032	740 000	739 460	739 060
Banque CIBC, non garantis de premier rang, 3,8 %, 10 décembre 2029-2030	7 272 000	7 278 981	7 327 325
Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028, Reg. S	1 932 000	1 948 905	589 260
Enbridge Inc., 3,2 %, 8 juin 2027	4 800 000	4 657 296	4 804 709
Enova Power Inc., 3,596 %, 21 janvier 2031	4 174 000	4 174 000	4 177 808
G.T.A.A., 7,05 %, 12 juin 2030	3 119 000	3 559 465	3 519 417
Hydro One Inc., 7,35 %, 3 juin 2030	5 663 000	6 538 387	6 445 728
Banque Royale du Canada, 4,642 %, 17 janvier 2028	8 626 000	8 626 000	8 815 166
Banque Royale du Canada, non garantis de premier rang, 3,411 %, 12 juin 2028-2029	3 473 000	3 485 828	3 479 276
Banque Royale du Canada, non garantis de premier rang, 4 %, 17 octobre 2029-2030	6 250 000	6 401 935	6 343 461
Banque TD, non garantis de premier rang, 3,605 %, 10 septembre 2030-2031	17 174 000	17 201 346	17 148 440
Banque TD, non garantis de premier rang, 3,687 %, 9 janvier 2031-2032	1 750 000	1 751 768	1 752 078
Toromont Industries Ltd., 3,76 %, 28 mars 2030	4 864 000	4 864 000	4 886 185
TransCanada Pipelines, 3,8 %, 5 avril 2027	4 340 000	4 348 562	4 358 463
TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) ($ US)	1 833 000	2 159 013	2 399 462
VW Credit Canada Inc., 4,25 %, 18 février 2028	10 810 000	10 866 446	10 960 520
Total		**145 538 743 $**	**144 746 679 $**
Titres à revenu fixe étrangers (15,2 %)			
Avis Budget Car/Finance, 8,375 %, 15 juin 2032, 144A ($ US)	2 500 000	3 380 444	3 578 209
Heathrow Funding Limited, 3,4 %, 8 mars 2028	1 723 000	1 726 067	1 725 616
Hertz, 12,625 %, 15 juillet 2029, 144A ($ US)	2 560 000	3 472 774	2 960 650
Hertz, 5 %, 1er décembre 2029, 144A ($ US)	2 672 000	3 143 685	1 188 186
MetLife Global Funding I, 1,95 %, 20 mars 2028	9 428 000	8 558 109	9 236 054
MetLife Global Funding I, 4,642 %, 1er avril 2027	5 500 000	5 488 450	5 572 642
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26 janvier 2029	5 770 000	5 413 842	5 631 122
New York Life Global Funding, 2 %, 17 avril 2028	13 070 000	12 174 164	12 810 950
Total		**43 357 535 $**	**42 703 429 $**
Titres adossés à des créances hypothécaires (17,0 %)			
BMO, TH LNH (97531975), 3,36 %, 1er juillet 2030	677 676	674 078	678 261
First National, TH LNH (97530936), 3,55 %, 1er février 2030	1 663 205	1 681 118	1 675 027
First National, TH LNH (97532081), 3,24 %, 1er juillet 2030	875 710	872 654	874 307
Banque Laurentienne, TH LNH (97531105), 3,0 %, 1er mars 2030	1 416 672	1 395 054	1 406 542
Banque Laurentienne, TH LNH (97532061), 3,24 %, 1er juillet 2030	2 414 246	2 389 307	2 408 698
MCAN, TH LNH (97532217), 3,29 %, 1er août 2030	19 365 658	19 507 592	19 377 665
Peoples Trust, TH LNH (97532906), 2,79 %, 1er décembre 2030	640 462	629 023	629 501

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité) (suite)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Titres adossés à des créances hypothécaires (17,0 %) (suite)			
Scotia Capital Inc., TH LNH (97530271), 3,8 %, 1er novembre 2029	3 230 867	3 236 936	3 282 054
Scotia Capital Inc., TH LNH (97527331), 3,8 %, 1er décembre 2028	7 322 967	7 478 418	7 467 449
Scotia Capital, TH LNH (97529769), 3,85 %, 1er septembre 2029	3 034 555	3 087 568	3 084 253
Banque TD, TH LNH (97532219), 3,09 %, 1er août 2030	659 625	652 719	655 341
Banque TD, TH LNH (97533282), 3,09 %, 1er janvier 2031	6 134 468	6 104 715	6 085 137
Total		**47 709 182 $**	**47 624 235 $**
Placements privés (15,4 %)			
Alberta Powerline LP, 3,351 % (amort.) 1er septembre 2032	404 183	400 537	400 346
BMW Canada Auto Trust, 2024-1 A3, 4,786 %, 20 janvier 2029	763 899	770 049	769 490
CNH Capital Canada Receivables Trust 3,492 % 2025-1 A2, 15 décembre 2032	3 987 374	3 987 374	4 000 236
Honda Canada Finance Inc., 3,539 %, 23 septembre 2030	1 000 000	980 250	993 642
Honda Canada Finance Inc., 3,874 %, 22 mai 2030	3 710 000	3 708 510	3 738 741
Honda Canada Finance Inc., 4,90 %, 4 juin 2029	6 850 000	6 850 000	7 106 005
Montreal Intl. Fuel Facilities Corp., 3,709 %, 10 avril 2031	1 510 000	1 510 000	1 523 077
Toyota Credit Canada Inc., 4,33 %, 24 janvier 2028	2 217 000	2 222 699	2 256 180
Toyota Credit Canada Inc., 3,73 %, 2 octobre 2029	4 500 000	4 469 265	4 529 250
Toyota Credit Canada Inc., 3,74 %, 21 mai 2030	2 640 000	2 638 918	2 656 186
Toyota Credit Canada Inc., 4,42 %, 28 juin 2027	3 600 000	3 615 300	3 651 561
WTH Car Rental ULC, série 2026-1 A, 3,665 %, 20 février 2030	398 000	398 000	398 670
WTH Car Rental ULC (AVIS), 5,145 %, 20 août 2027	7 060 000	7 060 000	7 195 112
WTH Car Rental ULC (AVIS), 6,028 %, 20 février 2027	3 774 000	3 812 585	3 822 135
Total		**42 423 487 $**	**43 040 631 $**
Obligations zéro coupon (0,0 %)			
Total du portefeuille (99,3 %)		**279 054 065 $**	**278 121 588 $**
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,1 %)			169 621
Autres actifs moins les passifs (0,6 %)			1 784 759
Actif net			**280 075 968 $**

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce[1]	14 septembre 2026	$ CA	11 884 039	$ US	8 552 000	0,720	0,707	(216 166) $
Banque Canadienne Impériale de Commerce[1]	14 septembre 2026	$ US	419 000	$ CA	593 365	0,706	0,707	(523)
Banque Canadienne Impériale de Commerce[1]	14 septembre 2026	$ US	660 000	$ CA	919 364	0,718	0,707	14 469

1 La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 26 novembre 2025, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Le 18 septembre 2013, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujetti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer des rendements globaux composés surtout de revenu en intérêts principalement par des placements dans des titres à revenu fixe à court terme et des titres de créance à taux variable d'émetteurs canadiens et étrangers.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 27 août 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Comptabilisation et décomptabilisation (suite)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujetti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Estimations comptables (suite)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujetti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de 7 613 556 $ (31 décembre 2024 – 8 276 294 $) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« $ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Nouvelles normes comptables et modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par année pour la série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

5. Émission et rachat de parts (suite)

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	2 340 820	2 349 095
Émission de parts rachetables	534 503	464 841
Rachat de parts rachetables	(525 502)	(519 944)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	28 250	25 930
Parts en circulation, à la fin	**2 378 071**	**2 319 922**

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	21 524 970	16 589 202
Émission de parts rachetables	6 075 193	8 628 824
Rachat de parts rachetables	(4 670 605)	(4 485 444)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	217 345	166 355
Parts en circulation, à la fin	**23 146 903**	**20 898 937**

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	3 027 973	2 830 608
Émission de parts rachetables	390 323	399 283
Rachat de parts rachetables	(2 560 783)	(600 935)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	50 904	52 180
Parts en circulation, à la fin	**908 417**	**2 681 136**

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2026, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2025 – 0,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 0,95 % à compter du 1er janvier 2025 (1,05 % auparavant) pour les parts de série A et jusqu'à 0,45 % à compter du 1er janvier 2025 (0,55 % auparavant) pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a versé 320 103 $ (30 juin 2025 – 281 623 $) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2026, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 58 357 $ (31 décembre 2025 – 59 031 $).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	6 129 $	– $	485 $	6 614 $
Titres à revenu fixe	–	278 114 974	–	278 114 974
Total	**6 129 $**	**278 114 974 $**	**485 $**	**278 121 588 $**

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	– $	202 220 $	– $	202 220 $
Total	**– $**	**202 220 $**	**– $**	**202 220 $**

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	558 731 $	– $	485 $	559 216 $
Titres à revenu fixe	–	282 760 825	–	282 760 825
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	32 977	–	32 977
Total	**558 731 $**	**282 793 802 $**	**485 $**	**283 353 018 $**

Aux	30 juin 2026	31 décembre 2025
Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3		
Solde, au début	485	485
Achats	–	–
Ventes	–	–
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	–	–
Profits et pertes réalisés	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	–	–
Solde, à la fin	**485**	**485**

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

X-Spectrum 2 Inc.
Prix : 0,00 $
Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.
Données non observables : La société et tous ses actifs sont en cours de liquidation. La valeur de liquidation sera probablement nulle, puisque le gestionnaire de portefeuille estime que la valeur de liquidation des actifs sera probablement inférieure au montant des passifs. La principale donnée non observable est la valeur de liquidation des actifs.
Variation de la valeur des données : Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est très improbable que la valeur de récupération des actifs dépasse la valeur des passifs de la société; il considère donc comme très improbable la possibilité d'un quelconque recouvrement sur ce titre.

7. Hiérarchie de la juste valeur (suite)

X-Spectrum 1 Inc.
Prix : 0,27 $
Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.
Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont les prix de vente attendus des actifs liés au spectre.
Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 40 %, ou de 0,11 $, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 198 $ de l'actif net.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

Aux	30 juin 2026 (en %)	31 décembre 2025 (en %)
Exposition au risque de crédit		
AAA	26,0	28,6
AA	11,9	11,6
A	46,5	42,1
BBB	9,3	10,8
BB	2,7	2,6
B	2,3	1,9
CCC	0,4	0,9
D	0,2	0,2

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

8. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

Au 30 juin 2026	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	230 750 $	– $	– $
Charges à payer	–	159 995	–
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	202 220	–

Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	36 763 $	– $	– $
Charges à payer	–	160 798	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2026	24 931 074 $	246 805 883 $	6 378 017 $
31 décembre 2025	3 180 432	277 349 481	2 230 912

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 7 169 945 $ (31 décembre 2025 – 8 111 958 $).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

Exposition au risque de change	30 juin 2026 (en %)	31 décembre 2025 (en %)
Dollar américain	3,6	4,6

Au 30 juin 2026, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,0 % (31 décembre 2025 – 0,0 %).

8. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2026, environ 0,0 % (31 décembre 2025 – 0,2 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 331 $ (31 décembre 2025 – 27 961 $).

Fonds à court terme et à taux variable Canso Lysander

3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited